

Les élu.e.s enseignant.e.s au conseil d'administration  
Les élus de l'APIIC  
Le comité local FCPE  
Collège Michelet  
Toulouse

le 20/09/2022

à

M. Le recteur de l'académie de Toulouse  
M.Le DASEN  
S/c du chef d'établissement

Objet: Recrutement nécessaire d'AESH au collège.

Monsieur,

L'inclusion des élèves en situation de handicap a été désignée comme grande cause nationale, vous savez donc à quel point le travail des AESH (accompagnant d'élève en situation de handicap) est important, nous aussi. Toutefois, il semblerait que le rectorat de Toulouse n'ait pas pris la mesure des besoins réels du collège Michelet et aujourd'hui, trois semaines après la rentrée, **il manque l'équivalent de 9 postes à temps plein (24h) d'AESH** dans notre établissement.

Les conséquences de cette situation sont dramatiques:

- sur les 29 élèves notifiés par la MDPH (7 élèves en accompagnement individualisé et 22 mutualisés), 15 n'ont à ce jour aucun accompagnement,
- 8 enfants ne bénéficient pas d'au moins 6h d'aide, qui est le minimum légal et qui est pour nous déjà bien en deçà de ce qu'ils devraient avoir.
- Tous les élèves qui ont une notification pour bénéficier d'un accompagnement individualisé voient en fait leur AESH mutualisé avec 1 ou 2 autres enfants.

En outre, si rien n'est fait, la situation devrait encore s'aggraver car le nombre d'élèves notifiés devrait augmenter: au moins 3 élèves sont en attente de la réponse de la MDPH.

Depuis la rentrée, la direction du collège fait tout son possible pour palier ce manquement, mais sans recrutement, la situation ne pourra pas s'améliorer. Le rectorat de Toulouse ne peut pas s'affranchir de ses responsabilités. Nous demandons donc **le recrutement et la nomination sur notre établissement du personnel nécessaire et nous souhaitons être reçu en audience le plus tôt possible.**

Sachant pouvoir compter sur votre souci de la qualité du service public de l'Education nationale et de la réussite des élèves.

Cordialement.

Copie: SNES 31